

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU 20 OCTOBRE 2017

Présents : MMES et MM ALBARRACIN, BARRES, BOUVIER, GAYRAUD, GILBERT, LEONARDON, MATHIOS, MEGOZ, MIGINIAC, OUKALI, PETITJEAN, PILET, REVERET, ROMAN, ROUQUETTE, SINDA, TORRE.

Excusés : MMES et MM ALARY, BOUSSAADIA (procuration donnée à M. GAYRAUD), BRASSIER (procuration donnée à M. ROUQUETTE), FOURCHES (procuration donnée à M. ROUQUETTE), PATEL, SINDA, SPITZL-DUPIC, WHITTON.

Invitée : MME COUTURIER

M. DEL DUCA ouvre la séance à 9h10.

M. DEL DUCA présente MME LEONARDON, personnalité extérieure suppléante de M. DURAN, qui représente le Rectorat.

M. DEL DUCA soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 2 octobre. Les modifications suivantes ont été demandées par MME MATHIOS :

Point sur les postes

MME MATHIOS souligne que la procédure n'a pas associé les membres du conseil en amont et qu'il conviendrait de construire une politique de postes globale et pluriannuelle au niveau de l'UFR. Le conseil doit être informé des calendriers, des priorités des laboratoires et des départements.

PR en études *inter* culturelles

Questions diverses

Les auditeurs libres ne devraient assister qu'aux cours magistraux, ce qui n'est pas le cas dans les licences en Langues *Littératures et Civilisations étrangères et Régionales (LLCER)*. Après modification le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1. - APPROBATION DE L'ÉLECTION DE LA DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT INFORMATION ET COMMUNICATION ET DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT LEA

M. DEL DUCA soumet à l'approbation du conseil les élections de :
- Cécilia BRASSIER RODRIGUES - Directrice du département d'Information et communication ;

- Julien GUILLAUMOND - Directeur du département de Langues étrangères appliquées.
Ces élections sont validées à l'unanimité.

2. - BUDGET 2018

M. DEL DUCA présente le budget.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 256 400 € :

- 150 400€ de DU et CEAD
- 52 950 € de ressources propres
- 53 050€ de ressources spécifiques

La dotation de l'établissement n'a pas été transmise, la somme prise en compte pour ce budget sera ajustée lors du budget rectificatif.

Il détaille ensuite les dépenses. Les budgets des départements ex-LLSH ont été augmentés.

MME MATHIOS s'étonne que la taxe d'apprentissage apparaisse au niveau des départements LEA et Information et communication et non de l'UFR.

L'envoi de la demande de versement de la taxe sera étendu aux entreprises ayant accueilli des étudiants des départements de langues.

Le budget est voté à l'unanimité.

3. - QUESTIONS DIVERSES

Modalités de contrôle des connaissances

Il a été demandé de changer le temps de retard accordé afin d'harmoniser les pratiques sur les trois UFR, il a été retenu :

- Pour les licences générales : Un tiers du temps de l'épreuve avec un maximum d'une heure ;
- Pour les licences professionnelles : 30 mn
- Pour les masters : 30 mn

Certaines épreuves, type QCM ou tests en laboratoires de langues, sont incompatibles avec un retard de l'étudiant.

Postes

M. DEL DUCA fait un point sur les postes. L'UFR a obtenu :

- Enseignants chercheurs :
 - MCF en Arabe, section 15, laboratoire Communication et sociétés ;
 - MCF en Communication, section 71, laboratoire Communication et sociétés ;
 - MCF en Anglais, section 11, laboratoire LRL

M. ROUQUETTE félicite la direction pour l'obtention du MCF en Arabe.

- Second degrés :
 - Italien
 - Anglais
 - Communication (CAPET en Infographie)

Les demandes d'un MCF en Chinois et d'un PR en études interculturelles n'ont pas été acceptées.

Référent handicap

M. GAYRAUD propose la candidature de M. BOUSSAADIA.
Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

Commission scientifique

M. GAYRAUD va envoyer un courrier d'appel à candidature aux enseignants, BIATSS et doctorants. Une réunion d'information sera organisée le 6 novembre à partir de 17h. Chaque laboratoire doit élire un représentant. MME SALMON MONVIOLA représentera le laboratoire Communication et sociétés.
Le rôle de cette commission est à définir par l'UFR (articulation recherche).

Locaux

MME MEGOZ attire l'attention sur le fait que certaines salles ne sont toujours pas accessibles aux handicapés. Elle ajoute que les marches dans les bâtiments Paul Collomp et le Manège posent des problèmes à certains étudiants. Ce sera signalé à la DIL.

Organigramme

L'organigramme des services administratifs sera présenté au prochain conseil.

Communication

Le travail sur le site sera effectué par M. GILBERT et commencera au mois de novembre.

Commission pédagogique

Un certain nombre de modifications sera effectué sur les maquettes, celles-ci ont déjà été vues avec MME CHAZARIN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h40.

Le directeur,

Patrick DEL DUCA



La secrétaire de séance,

Martine ESTEL

